RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DocuSign Envelope ID: B7076FD2-B5EF-4777-9F60-F433315269E9

3M
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Albatros 11 résidence Ilot Bleu 20 Monseigneur Félix Maunier
Saint Gilles les Bains, 97434 ST PAUL
884 852 401 RCS ST DENIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 07/03/2024

L'an 2024,
Le 7 mars,
A 18h,

Monsieur Jean-Pierre MONLOUP,
[redacted]

Associé unique de la société 3M,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à la modification de l'objet social principal et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts,

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Jean-Pierre MONLOUP, associé unique, décide de modifier l'objet social principal de la société qui est actuellement celui de « Holding Financière » par les activités de « locations meublées de courte durée » et de le remplacer par les activités suivantes :

- l'acquisition de tous biens immobiliers résidentiels propres ou destinés à la location, meublée ou non,

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles, immeubles bâtis ou tout autre bien immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement,

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;

- la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ;

- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux ;

- la réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ;

DocuSign Envelope ID: B7076FD2-B5EF-4777-9F60-F433315269E9

- de manière accessoire, la location de courte durée, l'hébergement touristique et autres hébergement de courte durée,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires ;

La société conserve pour activités secondaires :

- Holding financière,

Et

- d'une manière générale, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

    - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
    - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
    - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
    - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. »

En conséquence, l'article 2 des statuts, est désormais rédigé de la manière suivante :

ARTICLE 2 - OBJET

« La Société a pour objet :

- *l'acquisition de tous biens immobiliers résidentiels propres ou destinés à la location, meublée ou non,*

- *l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles, immeubles bâtis ou tout autre bien immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement,*

- *l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;*

- *la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;*

- *la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ;*

- *l'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux ;*

- *la réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ;*

- *de manière accessoire, la location de courte durée, l'hébergement touristique et autres hébergement de courte durée,*

DocuSign Envelope ID: B7076FD2-B5EF-4777-9F60-F433315269E9

- *l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires ;*

- *A titre secondaire l'activité de holding financière,*

- *Ainsi que d'une manière générale, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :*

    - *la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;*
    - *la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;*
    - *la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;*
    - *toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. »*

DEUXIEME DÉCISION

Monsieur Jean-Pierre MONLOUP, associé unique, décide de transférer le siège social de Albatros [redacted] 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : Résidence Ilot Bleu - Cutty Sark Appartement 03 16 Rue Monseigneur Félix Maunier 97434 ST GILLES LES BAINS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jean-Pierre MONLOUP

DocuSigned by:
Jean-Pierre MONLOUP
F6A5696AF89A453...